



MAIRIE  
LES ARCS  
SUR ARGENS

## CCAS les Arcs sur Argens

### Liste des **copies des pièces à fournir** : demande d'aides sociales

Puis demande de rendez-vous au 04 94 47 56 75 pour constituer le dossier

(Tarif social cantine/banque alimentaire)

#### • Documents obligatoires pour toutes demandes ORIGINAL + COPIES

- Pièce d'identité en cours de validité ou passeport
- Livret de famille pour le(s) enfant(s) à charge). En cas de divorce ou séparation : justificatif
- Attestation paiement CAF des 3 derniers mois
- Dernier avis d'imposition
- Impôts fonciers (si propriétaire)
- Justificatifs pension alimentaire (si concerné) ou attestation sur l'honneur de ne pas percevoir de pension alimentaire.
- 3 derniers bulletins de salaire ou relevé pôle emploi ou relevé RSA
- Bail + quittance de moins de 3 mois ou échéancier crédit immobilier
- Dernières Factures EDF (ou échéancier)
- Dernière facture GDF (ou échéancier) si concerné
- Dernière facture eau (ou échéancier)
- Echéancier assurances maison/véhicule(s)/enfant(s)
- Echéancier mutuelle (sauf si CSS, attestation)
- Facture cantine scolaire-périscolaire-centre de loisirs
- Frais de garde enfant(s) (crèche, centre de loisir, assistante maternelle agréée, périscolaire)
- Attestation de dépôt de dossier surendettement ou attestation effacement dette ou plan d'épurement (si le cas échéant)